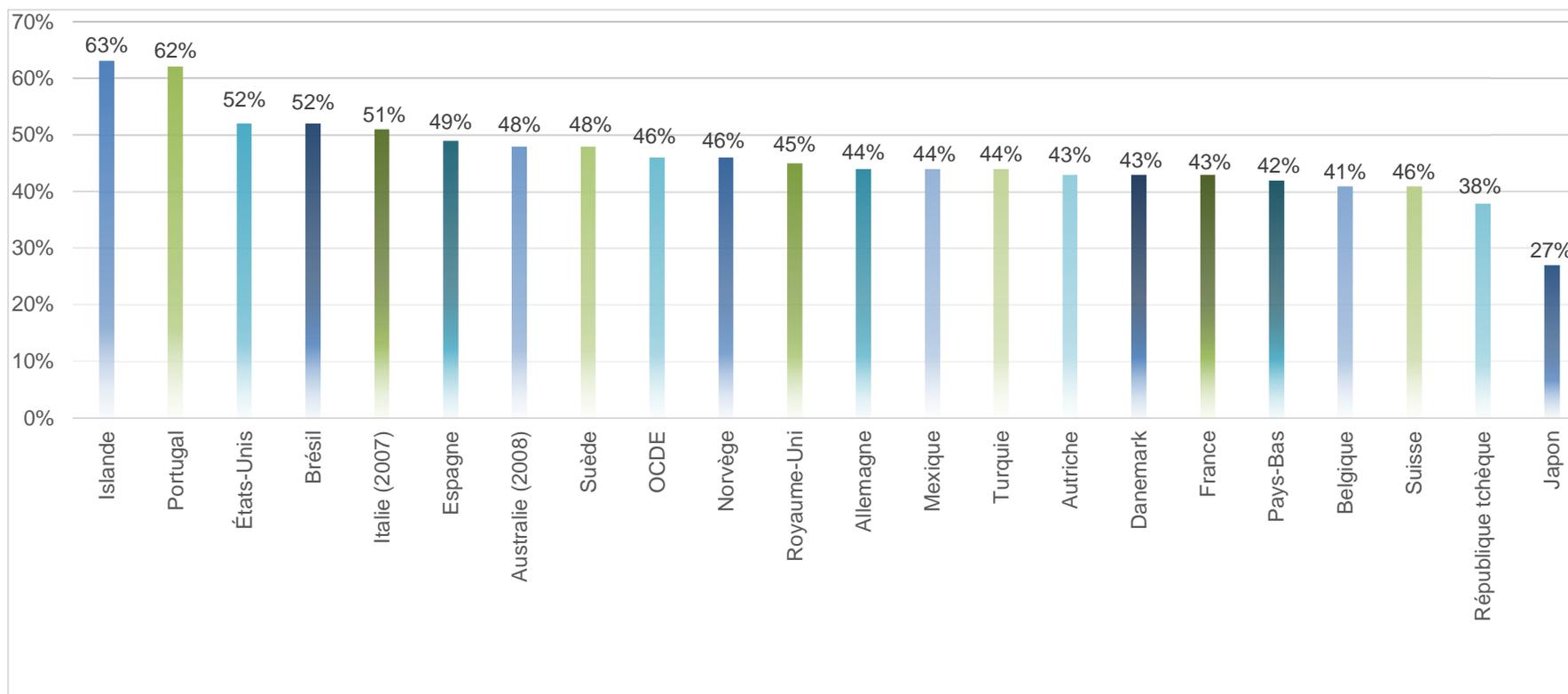


Part des femmes parmi les nouveaux titulaires de doctorat dans les pays de l'OCDE en 2009

(Source : OCDE, Graphique MIPADI)

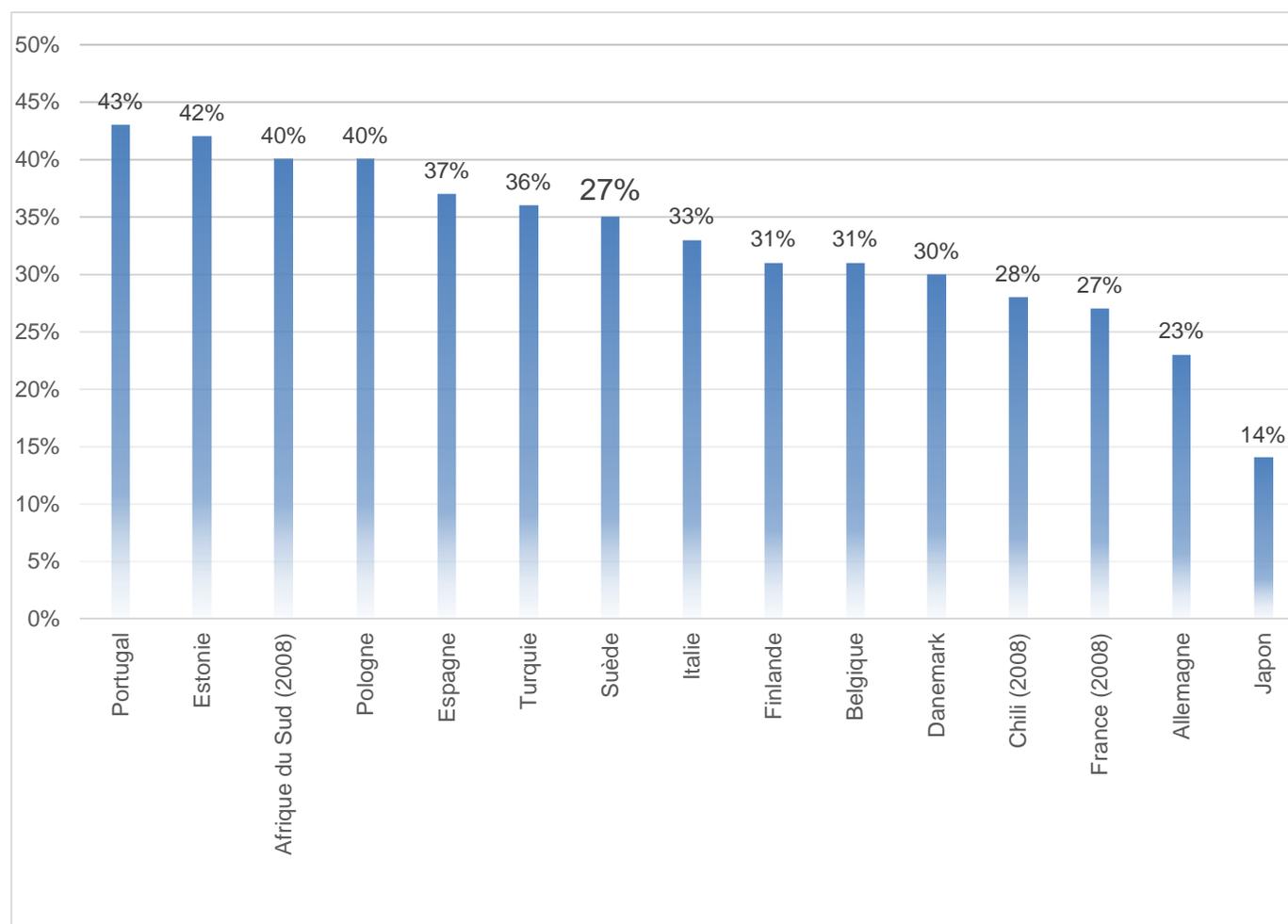
Malgré des progrès importants ces 20 dernières années, l'enseignement supérieur et la recherche en France restent traversés, comme l'ensemble de la société, par des inégalités entre les femmes et les hommes. Au niveau international, la France était, en 2009, en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE pour la part des femmes parmi les nouveaux et nouvelles titulaires d'un Doctorat, légèrement devant la Suisse ou la Belgique mais nettement derrière des pays comme la Suède, l'Espagne, les Etats-Unis ou l'Islande.



Part des femmes parmi les chercheur-e-s (public + privé) dans les pays de l'O.C.D.E en 2009

(Source : OCDE, Graphique MIPADI)

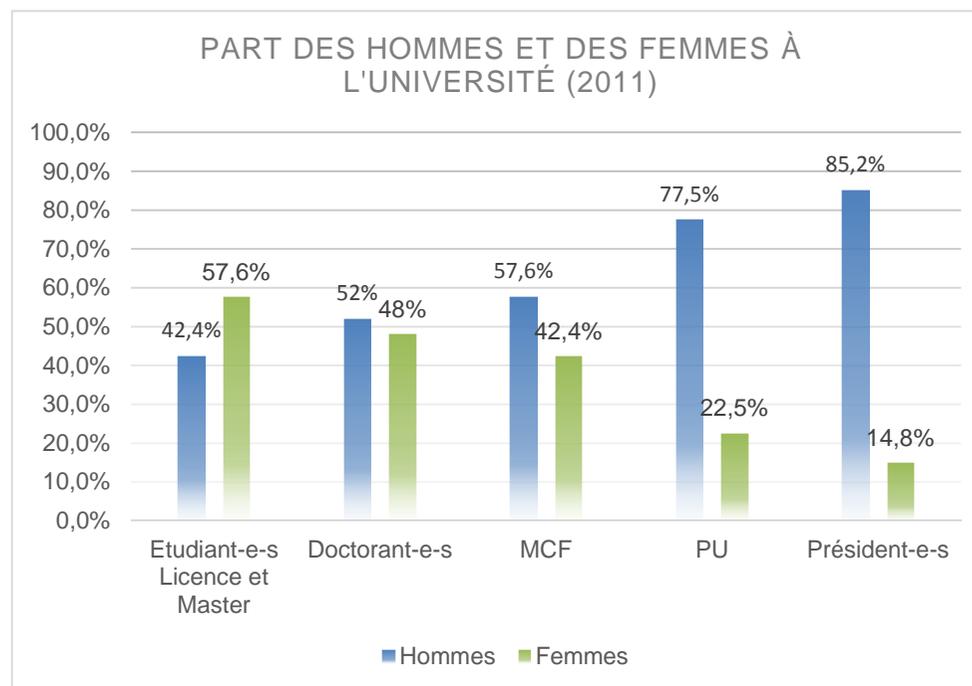
Au niveau du vivier, c'est-à-dire des étudiant-e-s, en comparaison avec les pays de l'O.C.D.E., la France affichait un faible taux de féminisation des chercheur-e-s : avec 27% de femmes parmi les chercheur-e-s (public+privé), la France faisait en effet mieux que le Japon ou l'Allemagne, mais se trouvait en recul par rapport à des pays comme la Turquie, la Pologne, l'Estonie ou le Portugal.



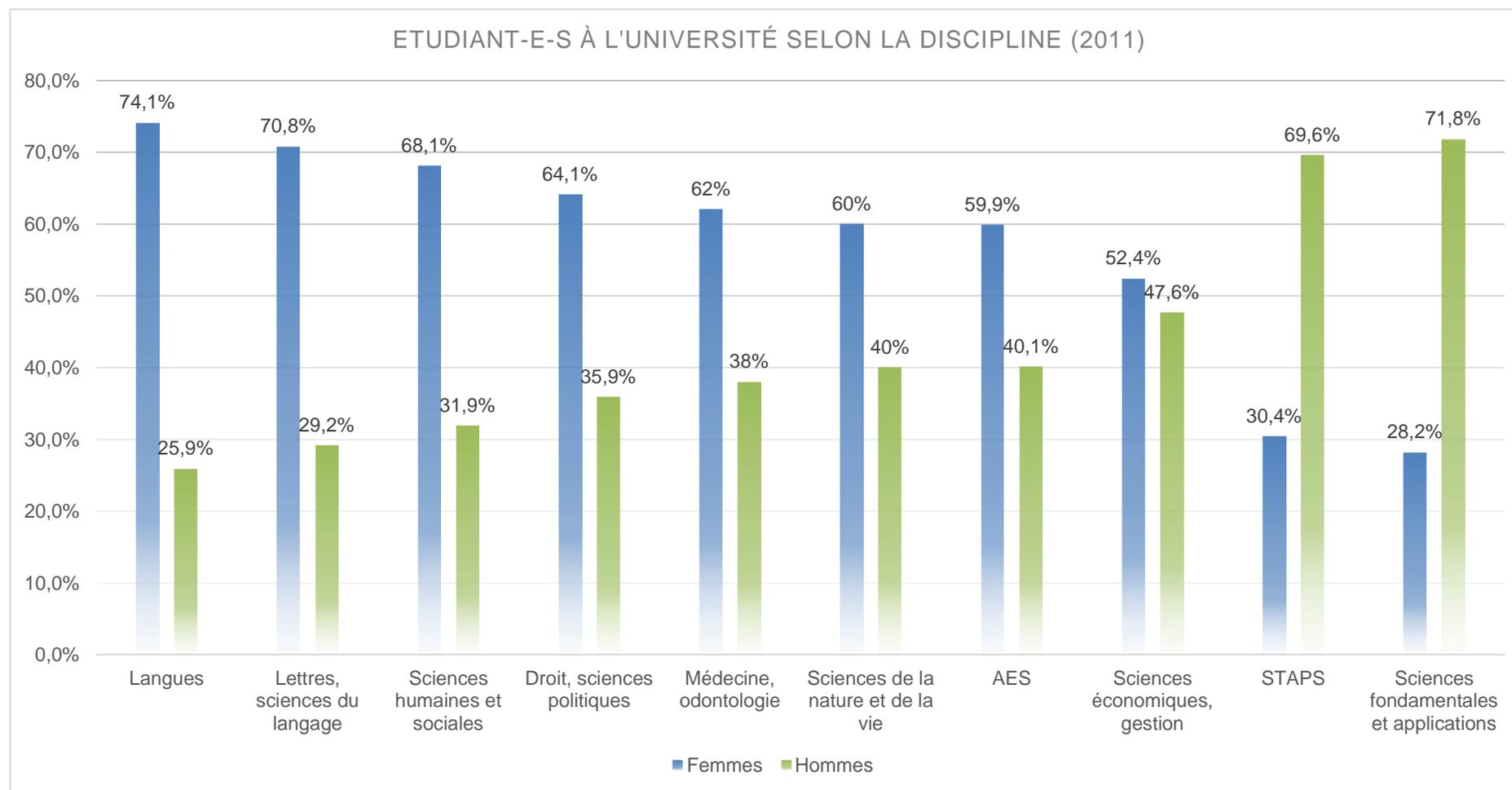
Du vivier aux postes de décisions

(Sources : MESR DGESIP-DGRI SIES, SISE ; MESR DGRH, GESUP ; CPU. Graphique MIPADI).

Si les femmes sont majoritaires parmi les étudiant-e-s, dès le Doctorat leur part diminue parmi les enseignant-e-s chercheur-e-s au fur et à mesure que le niveau hiérarchique augmente, pour finalement n'être qu'une minorité de présidentes d'université. Comme dans tous les pays, le plafond de verre joue de manière structurelle en France encore aujourd'hui. La ségrégation, cependant, est également visible de manière horizontale dans des choix de filière qui correspondent à des stéréotypes bien ancrés dans la société en France comme dans l'ensemble de l'Europe.



En effet, tous niveaux confondus, les étudiantes et étudiants de l'université ne poursuivent pas des études supérieures dans les mêmes disciplines : les premières privilégient des cursus en Langues, Lettres ou Sciences humaines et sociales, quand les seconds iront beaucoup plus souvent en STAPS ou dans des filières de Sciences fondamentales ou appliquées. Le constat de la sexualisation des filières est également frappant dans les effectifs des écoles d'ingénieur-e-s.



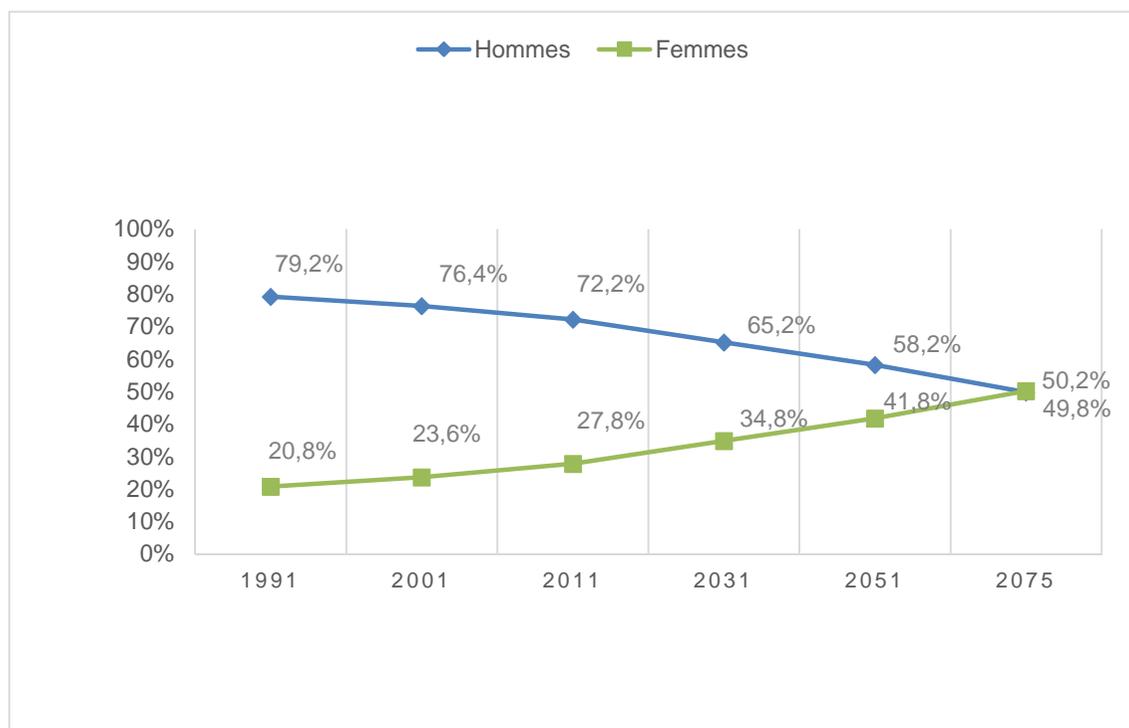
Part des femmes parmi les effectifs en écoles d'ingénieur-e-s de 1991 à 2011

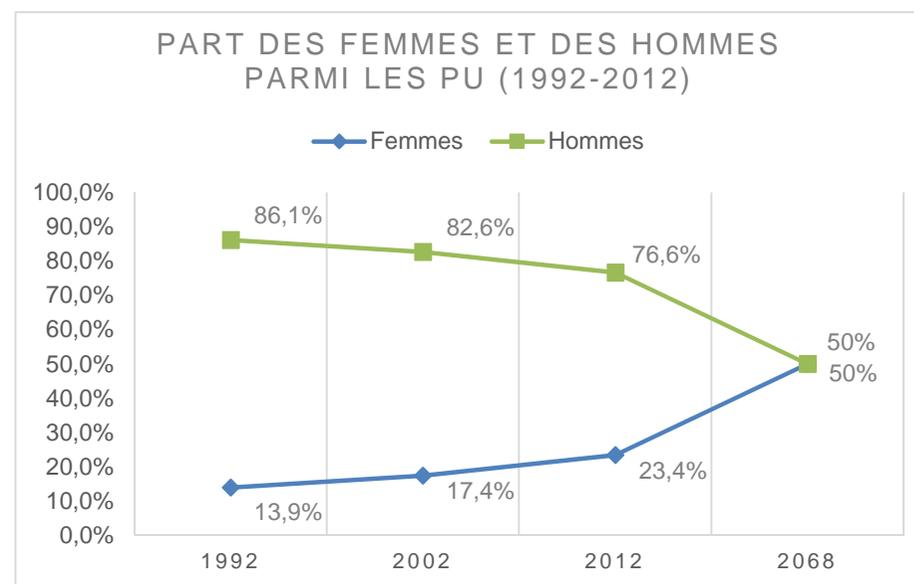
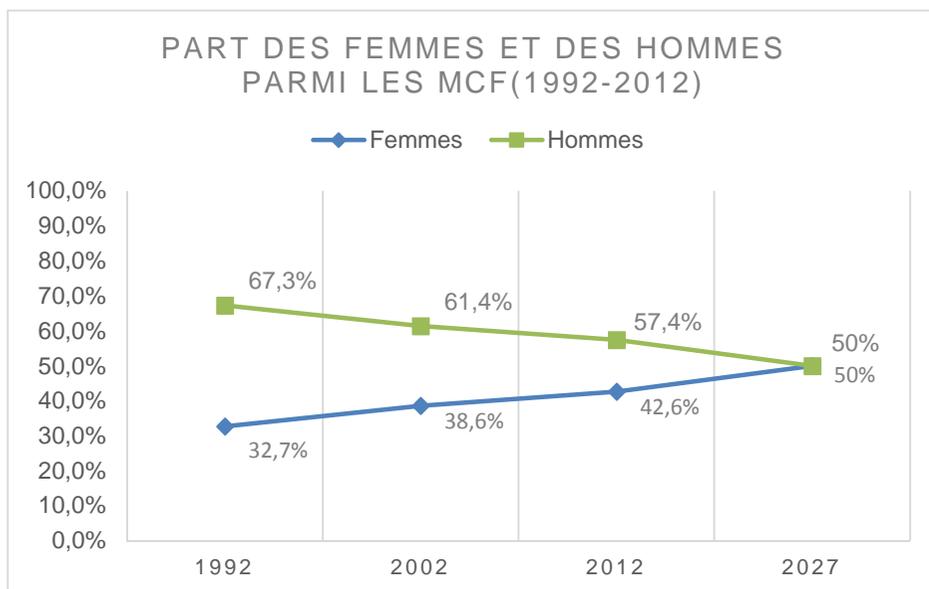
(Source : MESR DGESIP-DGRI SIES, SISE, Graphique MIPADI)

La part des femmes parmi les étudiant-e-s des écoles d'ingénieur-e-s a augmenté de 7 points en 20 ans pour atteindre 27,8% en 2011.

Si le rythme de progression est inchangé, les écoles d'ingénieur-e-s auront autant d'étudiantes que d'étudiants en 2075.

En ce qui concerne l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche, si la part des femmes Maîtresses de conférences et la part des femmes Professeures des universités ont chacune progressé d'environ 10 points entre 1992 et 2012, les femmes continuent d'être largement minoritaires parmi les Professeur-e-s. La France s'est lancée dans une politique dynamique et efficace depuis 2010, avec pour objectif d'accélérer de manière notable le rythme de progression de la place des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche. Jusqu'à présent, le corps des MCF devait atteindre la parité en 2027 et celui des PU en 2068.

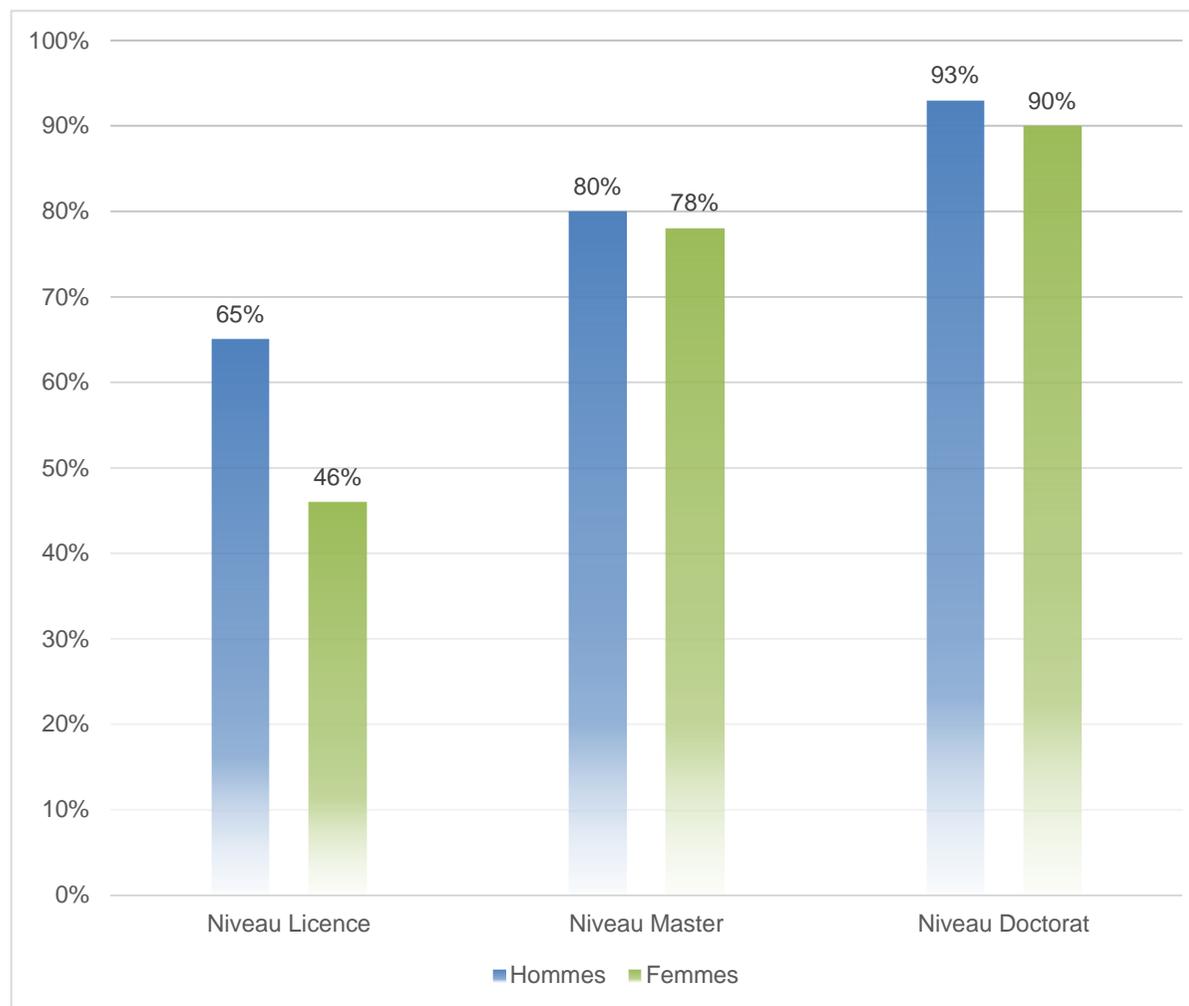




De manière globale, il faut noter que l'insertion professionnelle des diplômé-e-s du supérieur 3 ans après la fin de leurs études est meilleure pour les hommes. Néanmoins, c'est principalement pour les titulaires d'une Licence ou d'un diplôme équivalent que l'écart est important : tandis que près des deux tiers des hommes occupent trois ans plus tard un emploi de cadre ou profession intermédiaire, c'est le cas de moins de la moitié des femmes.

Part des diplômé-e-s de l'enseignement supérieur en 2007 qui occupent en 2010 un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire selon le niveau d'études et le sexe

(Source : Source : CEREQ Graphique MIPADI)



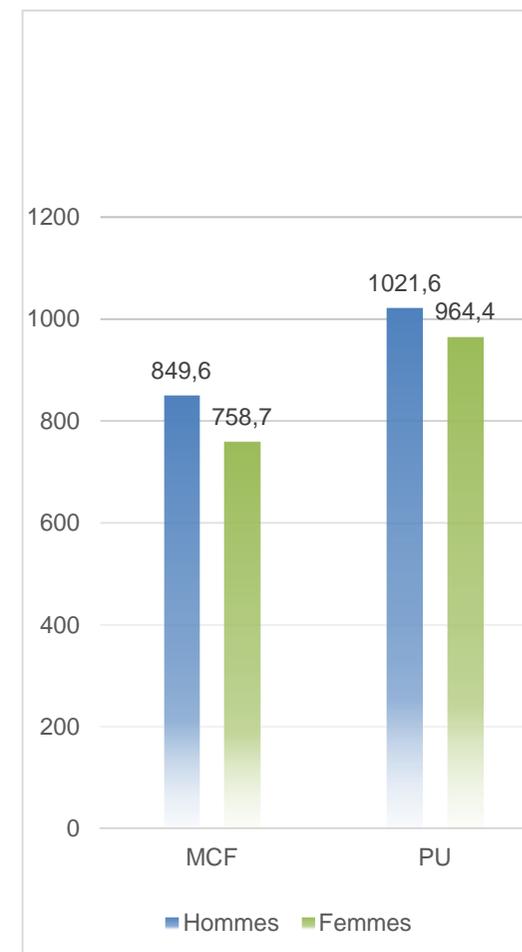
Indice moyen de rémunération des enseignant-e-s chercheur-e-s selon le grade et le sexe (2011)

Source : DGRH GESUP2. Graphique MIPADI.

Les hommes Maîtres de conférences et Professeurs des universités bénéficient d'un indice moyen de rémunération supérieur à celui de leurs collègues féminines de même grade. Il est à noter que la différence est plus conséquente pour le grade MCF.

L'on constate, en 2012 et de manière globale, que les hommes constituent la majorité des enseignant-e-s et/ou chercheur-e-s (64,1% à l'université et dans les EPST), plus encore parmi les professeur-e-s ou directeurs-trices de recherche (76,1%), et que les disciplines les plus prestigieuses restent les plus masculinisées.

De même, les étudiantes sont minoritaires dans les cursus longs (47,7% de femmes en doctorat en 2012 alors qu'elles sont 56,5% des effectifs de licence) et dans les filières scientifiques et prestigieuses (30,1% de femmes dans les classes préparatoires aux grandes écoles dans la filière scientifique et 28,1% de femmes dans les cursus universitaires « sciences fondamentales et applications »).



La direction des établissements

Source : MESR, Graphique MIPADI.

La direction des universités françaises et des EPST demeure peu accessible aux femmes : seules 10 sont présidentes ou directrices d'une université ou d'un EPST, soit un taux de 12,8%. Alors qu'en 2008 presque 20% des universités étaient présidées par des femmes (ce qui était un record historique), les élections de 2012 ont vu le nombre de présidentes divisé par deux.

